



Voir le site

Voir la page  
LinkedIn

**Pour mieux connaître la REE, vous trouverez dans cette sélection :**

**Éditorial** Par Jean Eudes Moncomble, Président du comité Énergie de la FMOI (Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs)

## La souveraineté énergétique : oui, mais pour quel objectif ?

La notion de souveraineté est dans tous les discours. Revenue dans les médias au moment de la crise sanitaire, avec la pénurie de masques, elle peut être industrielle, numérique, alimentaire ; énergétique aussi et le rapport de l'Assemblée Nationale sur « (...) la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France... » publié fin mars propose une analyse approfondie qui distingue utilement ces deux notions.



Jean Eudes Moncomble

La notion de souveraineté est très ancienne – on en trouve les premières traces chez Platon et son disciple Aristote – mais revenir à ses origines dépasserait le cadre d'un éditorial. La souveraineté énergétique a pu pendant longtemps se confondre avec l'indépendance énergétique : pourtant la souveraineté énergétique s'applique à des domaines plus larges que celui de l'indépendance énergétique ou, plus généralement, de la sécurité des approvisionnements ; elle renvoie à la capacité d'un État à effectuer librement ses choix énergétiques, et la mondialisation a mis l'accent sur l'importance des relations internationales dans ce cadre.

Une première remarque questionne le niveau de subsidiarité : à quelle maille géographique, à quel territoire doit s'appliquer la souveraineté ? Et la réponse peut être différente selon les pays, leur histoire ou leur culture. Optimiser un système donne un meilleur résultat quand on élargit l'ensemble des possibles et donc ici la maille géographique : mais la réponse est trop simple et oublie la complexité des relations internationales et les interactions entre les États. L'exemple de la construction européenne - fondée notamment sur le charbon (CECA) et l'atome (Euratom) - montre l'insuffisance de la réponse mathématique. Et on peut aussi, à l'opposé, s'étonner du nombre de collectivités locales souhaitant assurer leur « sécurité énergétique ».

Une deuxième remarque est que la recherche de la sécurité énergétique ne peut être le seul objet auquel s'applique la souveraineté énergétique : des prix modérés favorables au bien-être des consommateurs ou à la compétitivité des économies et des systèmes énergétiques respectueux de l'environnement, par exemple, relèvent aussi de choix « souverains ». On pourrait écrire que la souveraineté énergétique doit s'appliquer principalement au développement de systèmes énergétiques « durables », c'est-à-dire résilients, inclusifs et propres pour utiliser les adjectifs d'aujourd'hui. Il est à noter qu'une plus grande souveraineté énergétique ne facilite pas nécessairement l'accès à ce graal énergétique ; en revanche, elle permet de choisir le chemin.

Une réflexion trop rapide associe à tort la notion de souveraineté à un repli sur soi, une sorte de retour aux temps qui ont précédé la mondialisation. C'est oublier que les choix énergétiques – souverains – des Trente Glorieuses ont permis d'assurer des approvisionnements énergétiques sûrs et compétitifs : la production de ressources énergétiques sur le territoire national à un coût modéré s'est parfois révélée de plus en plus difficile pour les pays développés qui ont préféré les importer ; ce même mouvement a peu à peu concerné toutes les activités des filières énergétiques. Ainsi,

nos économies se sont développées en profitant des bénéfices de la mondialisation, favorisés par de solides relations internationales et de fortes interdépendances économiques.

D'autres fois, l'exercice de la souveraineté a pu mener à des décisions moins pertinentes, voire à des erreurs. La diversité des choix énergétiques des pays européens – et notamment les réactions à l'invasion de l'Ukraine par la Russie – en est la preuve. Et l'on pense, par exemple, au retour allemand vers le charbon.

Il y a incontestablement une tendance aujourd'hui à ce que l'exercice de la souveraineté énergétique favorise le retour vers des productions nationales dont les avantages sont réels : limitation des risques géopolitiques, création d'emplois domestiques, moindre exposition à la volatilité des prix internationaux et aux fluctuations des taux de change, meilleure maîtrise des impacts environnementaux, choix des technologies pour n'en citer que quelques-uns. Mais ces choix oublient les avantages incontestables des échanges internationaux qui nous avaient poussés sur la voie de la mondialisation. Il est urgent de se rappeler, sans en oublier les limites et les inconvénients, l'une des plus importantes conséquences de la théorie des avantages comparatifs développée au 19<sup>ème</sup> siècle par l'économiste David Ricardo : l'ouverture au commerce international est toujours avantageuse pour un pays. Le prix Nobel Paul Samuelson disait de ce résultat qu'il était incontestable mais contraire à l'intuition des personnes intelligentes !

La souveraineté énergétique ne doit pas nous mener à des politiques égoïstes. Les défis énergétiques actuels, et parmi eux, le défi climatique, n'ont que des solutions globales. Que se passera-t'il si l'Union européenne, qui représente moins de 10 % des émissions de CO<sub>2</sub>, atteint au prix de difficiles efforts la neutralité carbone alors que le reste du monde ne progresse pas ou insuffisamment, privé de toute coopération internationale ? La réponse aux défis d'aujourd'hui est certainement dans le développement de coopérations internationales plus équilibrées, dont les bénéfices seront plus équitablement partagés. Cette voie est difficile ; il faut s'y engager avec pragmatisme et sans naïveté. L'exercice d'une souveraineté énergétique bien pensée devrait le permettre et ce serait certainement une grave erreur de ne pas le faire. ■

Article paru dans le numéro :



VOIR LE SOMMAIRE

## Retour sur... Edouard Branly Par Marc Leconte, Membre émérite de la SEE

### Entre les travaux de Hertz et Marconi, Edouard Branly a découvert un effet qui a marqué le début de la TSF



#### Les études à Saint Quentin

Édouard Branly naquit le 23 octobre 1844 à Amiens, à une époque où la France était encore une royauté, celle de Louis-Philippe. Son père, Édouard Joseph, était depuis un an maître d'études au collège de cette ville. Sa mère, née Elisa Gillion, était comme son mari, originaire de cette région d'Artois. Dès le mois de mars de l'année suivante, le couple s'installa à Saint-Quentin où Édouard Joseph fut nommé professeur de 7<sup>e</sup> au collège des Bons Enfants, qui deviendra en 1853 le lycée impérial de la ville. En 1851 naissait un second fils, Edgar. Les deux enfants étaient élevés dans le culte du travail, des disciplines intellectuelles et de la religion. La figure 1 représente une vue d'ensemble d'un système assurant les fonctions typiques de protec- ●●●

 [LIRE LA SUITE DE L'ARTICLE](#)

Article paru dans le numéro :



 [VOIR LE SOMMAIRE](#)

## Article de dossier Par Florian Fizaine, Maître de conférences, Université Savoie Mont-Blanc - Laboratoire IREG

### La souveraineté énergétique est-elle menacée par notre dépendance aux ressources minérales ?

Comment une transition énergétique trop axée sur la décarbonation de l'énergie pourrait soulever d'autres problèmes liés aux ressources minérales...et pourquoi la transition énergétique doit être pensée au pluriel.

#### Introduction

Publiés tous deux en mars 2023, le récent rapport de la commission européenne (*Critical Raw Material Act - CRMA*) [1] ainsi que le rapport de la commission

d'enquête française portant sur la souveraineté énergétique [2] rappellent l'importance du lien entre énergie et matières premières. Identifiée pour la première fois lors d'une comparaison entre énergies décarbonées et énergies fossiles par Kleijn et al. [3] pour les métaux, ●●●

 [LIRE LA SUITE DE L'ARTICLE](#)

Article paru dans le numéro :



 [VOIR LE SOMMAIRE](#)

### Pour découvrir le dossier « Recouvrer notre souveraineté énergétique » :

- ▶ [Introduction Jacques Horvilleur](#)
- ▶ [La perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France. Synthèse du rapport de la commission d'enquête parlementaire Jacques Merley](#)
- ▶ [La maîtrise des secteurs industriels dans la transition énergétique. Situation actuelle et défis majeurs pour l'avenir Marc Boillot](#)
- ▶ [Développer les réseaux électriques pour permettre la souveraineté énergétique, dans un cadre normatif répondant aux défis du changement climatique Nathalie Baumier, Rodolphe de Beaufort 70 Pourquoi la sobriété énergétique est-elle indispensable ? Valentin Devriès](#)
- ▶ [La souveraineté énergétique est-elle menacée par notre dépendance aux ressources minérales ? Florian Fizaine](#)



## Découvrez le prochain numéro de la revue 3 E.I



## Sommaire du n° 114

p. 2 *Éditorial*

**Thème : Ecoconception en Génie Electrique (partie 2)**

p. 4 *GT CEPPS GdR SEEDS, « État de l'art de la recherche vers une électronique de puissance soutenable »*

p. 29 *Geoffrey Richard et Andrée Clar, « Économie circulaire chez Schneider Electric »*

p. 39 *Olivier Kerbrat et al., « Formation immersive : un levier efficace pour comprendre les impacts environnementaux ? »*

**Hors Thème :**

p. 51 *Gilles Arthur Fade et Anthony Juton, « Localisation via la vision avec la bibliothèque Apriltags »*